

Sophie Cahour

Dans les coulisses du nouveau Coubertin : un chantier à 120 millions d'euros

Olivier Crépeaux, le gestionnaire du lycée Pierre de Coubertin répond à mes questions sur le projet des nouveaux travaux au lycée Pierre de Coubertin, à Meaux. Merci à **Thomas Cabrera**, professeur d'histoire-géographie et de cinéma pour les photos du chantier.

Le projet et ses différentes phases

S.C. : Pour commencer, quelles sont les raisons qui ont conduit au lancement de ces travaux d'envergure ?

O.C. : Sous l'impulsion d'une décision de la Région et du Rectorat, concertée avec la commune de Meaux, le lycée Coubertin devrait accueillir environ 280 élèves de la filière aéronautique (CAP, Bac professionnel avionique et systèmes, BTS). De plus, la pression démographique prévoit l'arrivée d'environ 210 élèves supplémentaires dans le secteur. Par ailleurs, les BTS tertiaires (SAM, 140 places) ont déjà migré vers le lycée Baudelaire. L'objectif est de créer des pôles d'enseignement et de compétences dans les différents lycées du secteur.

Il faut aussi rappeler que les anciens bâtiments sont vétustes car le bâtiment A a plus de 60 ans, l'internat était situé dans le même bâtiment que les logements de fonctions et que les salles de classe, ce qui n'est pas idéal. Les bâtiments C et D qui ont été déconstruits cet été étaient aussi plutôt mal isolés, peu esthétiques et peu fonctionnels. Chaque bâtiment a été ajouté par ajout successif sans réel aménagement global (comme par exemple la salle de musculation, éloignée du gymnase)

S.C. : Quel est le coût global de ce projet et comment a-t-il évolué au fil du temps ?

O.C. : Le projet représente un coût d'environ 120 millions d'euros. Il faut savoir que le budget a quasiment doublé depuis le lancement, principalement en raison de l'augmentation du coût des matériaux. En 2019, le coût estimé était d'environ 60 millions d'euros.



S.C. : Pouvez-vous nous présenter les différentes phases de ce vaste chantier ?

O.C. : Il convient de distinguer deux grandes phases. La première phase, livrée à la rentrée 2027, comprend les logements du personnel (livrés à la Toussaint 2026), le gymnase, la piste d'athlétisme, l'internat et la cantine, ainsi que le bâtiment A+ qui regroupera la restauration, l'administration et un auditorium de 160 places. Cette phase est déjà bien avancée et représente un coût estimé à 33 millions d'euros. La seconde phase débutera en 2027 pour s'achever à la rentrée 2029. Elle concerne la réfection complète du bâtiment A, qui sera entièrement mis à nu : seule la structure en béton sera conservée. Cette phase est estimée entre 30 et 40 millions d'euros.

Première phase : 2027

gymnase (rentrée 2026), logement du personnel (novembre 2026), Internat, bâtiment A+(rentrée 2027)

Deuxième phase : 2029

Bâtiment A

Des nouvelles du chantier

S.C. : Qui sont les principaux acteurs impliqués dans la réalisation de ces travaux ?

O.C. : Les travaux sont financés par la Région, qui est le maître d'ouvrage. Trois acteurs principaux interviennent : l'entreprise de construction Demathieu-Bard, le cabinet d'architecture AIA Life Designers, qui réalise des projets à l'échelle internationale, et la maîtrise d'œuvre Aménagement 77, chargée de la conception et du suivi du chantier. Tous ont été sélectionnés dans le cadre d'appels d'offres régionaux.

S.C. : Quelles sont les prochaines échéances importantes à court et moyen terme ?

O.C. : L'étude pour la réfection du bâtiment A commencera en avril. Une étude est également nécessaire pour l'installation de trois autres bâtiments modulaires, prévus pour la rentrée 2027. Le bâtiment P, un modulaire de deux étages, a déjà été installé pour remplacer l'ancien bâtiment C. À la fin du printemps 2026, il faudra préparer le déménagement des salles du bâtiment A, qui aura lieu à l'été 2027. Cet été, les équipes d'EPS devront également anticiper le déménagement du matériel du gymnase)



Photo d'ensemble du chantier, au fond le gymnase, l'internat à droite est sorti de terre

Nouvelles installations dans le bâtiment A + : Un studio de cinéma, une salle d'art appliquée, des ateliers de mode, et un auditorium de 160 places (avec une régie)

Les nouveaux bâtiments

S.C. : Pouvez-vous nous décrire les nouveaux bâtiments actuellement en construction et attendus pour la rentrée 2027 ?

O.C. : Les bâtiments qui sont déjà sortis de terre sont le bâtiment A+ qui va modifier la circulation des élèves : l'entrée principale ne se fera plus par le bâtiment A. Le nouveau hall, plus bas, fera la jonction entre les bâtiments A et A+. Le bâtiment I (pour internat) est en train de sortir de terre tandis que la charpente du bâtiment G pour gymnase est déjà mise en place, le bâtiments L (pour logement), que l'on aperçoit au fond de la cour est déjà bien avancé.



La nouvelle entrée par le hall du bâtiment A+

S.C. : Quelles fonctions seront regroupées dans le bâtiment A+ ?

O.C. : Le bâtiment A+ accueillera une loge et un bureau de vie scolaire dans le hall, un studio de cinéma, des ateliers de la mode, une salle d'arts appliqués, une régie au rez-de-chaussée. Le premier étage sera dédié aux bureaux de l'administration, à la salle des professeurs et à une salle de réunion. L'auditorium, d'environ 1 000 m² et de 160 places, prendra la forme d'un amphithéâtre entre le premier étage au rez-de-chaussée. Le site des Fauvettes à Nanteuil sera ainsi libéré à terme et l'ensemble des formations sera rapatrié sur le site principal.

La nouvelle cantine sera plus grande que la cantine actuelle

S.C. : L'internat verra-t-il sa capacité d'accueil augmenter ?

O.C. : Non, l'internat conservera une capacité de 108 élèves. Il sera situé aux deuxième et troisième étages et relié à la salle Samuel Paty du CDI par une passerelle. Les sanitaires et les douches seront situés au centre des couloirs. Les chambres accueilleront de une à trois personnes et une salle d'étude sera également prévue.



Le bâtiment A + vu de la cour



Le chantier du bâtiment A +, la structure est déjà bien avancée, en bas l'auditorium, à l'étage administration et salle des professeurs

S.C. : Où sera implantée la nouvelle cantine et quelles seront ses caractéristiques ?

O.C. : La nouvelle cantine sera située au rez-de-chaussée de l'internat et aura une capacité de 808 places, elle sera donc plus grande que la cantine actuelle. Une salle spécifique sera réservée au personnel et le matériel de l'ancienne cantine sera transféré dans la nouvelle.

Des nouvelles du chantier

S.C. : Comment les nouveaux bâtiments dialoguent-ils avec l'architecture existante du lycée ?

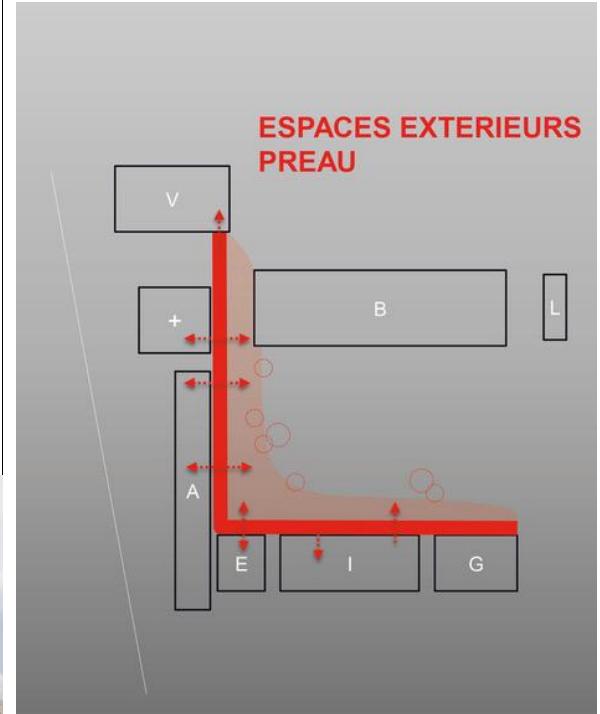
O.C. : Le site de Coubertin offre une véritable lecture de l'histoire de l'architecture scolaire. Dans les années 1960, on privilégiait des constructions massives en béton armé, comme le bâtiment A. Puis est venue l'ère du tout métallique, illustrée par l'ancien bâtiment D. Aujourd'hui, l'architecture se tourne vers des matériaux plus légers et plus naturels, comme le bois ou le chanvre, allié au verre et au métal pour laisser circuler la lumière. Reste à voir comment ces choix vieilliront dans le temps.



Piste et nouveau gymnase en chantier

Qu'en est-il des bâtiments déjà existants, comme le CDI et le bâtiment B ?

Le CDI et le bâtiment B, qui abrite les salles d'enseignement professionnel, seront rafraîchis, mais leur structure globale ne sera pas modifiée.



Le plan du lycée : en rouge la « colonne vertébrale » qui permet de relier les bâtiments entre eux

S.C. : Le futur gymnase sera-t-il plus grand ou plus fonctionnel que l'actuel ?

O.C. : Le nouveau gymnase sera dimensionné pour accueillir des compétitions officielles, bien qu'il ne comporte pas de gradins. Il aura une surface de 1 050 m². L'actuelle salle de musculation sera démontée et remplacée par une nouvelle salle attenante au gymnase. Des incertitudes subsistent encore concernant le local de rangement et la salle du personnel d'EPS, mais il y aura bien sûr des vestiaires, des douches et des toilettes.

L'architecture se tourne aujourd'hui vers des matériaux plus légers et naturels

Des nouvelles du chantier

Les logements du personnel

S.C. : Les logements du personnel ont-ils été agrandis ou augmentés en nombre ?

O.C. : Non, le nombre de logements reste inchangé : il y en aura toujours neuf. Auparavant situés dans le bâtiment A, ils libéreront désormais de l'espace pour de nouvelles salles de classe. Chaque logement dispose d'un balcon ou d'un petit jardin et répond aux normes actuelles d'isolation. Leur livraison est prévue pour la Toussaint 2026. La question de l'accès en voiture reste toutefois en suspens, car la voie de chantier pourrait être récupérée par la mairie.

S.C. : Selon quels critères les logements du personnel sont-ils attribués ?

O.C. : L'attribution se fait selon un critère hiérarchique, avec une volonté de réserver les logements avec jardin aux familles.



Bâtiments du personnel en construction, livraison prévue pour novembre 2026

Les bâtiments modulaires provisoires

S.C. : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent ces nouveaux bâtiments modulaires et en quoi ils sont innovants ?

O.C. : Il s'agit d'une première en France pour ce type de bâtiment modulaire. La Région loue ces structures à l'entreprise ALGECO pour un montant de 7 millions d'euros sur quatre ans. Leur installation a nécessité des études approfondies, un constat d'huissier, des travaux de terrassement, des aménagements hydrauliques (évacuation des eaux usées, arrivée d'eau incendie), un nouvel enrobé de la cour ainsi que l'installation d'une toile tendue pour protéger les élèves de la pluie.

S.C. : Ces bâtiments modulaires offrent-ils une isolation thermique satisfaisante ?

O.C. : Ces bâtiments bénéficient d'une isolation bien plus performante que celle des préfabriqués classiques.

Ils sont chauffés par un système de pompes à chaleur, avec deux unités par bâtiment permettant de réguler la température. La question de l'utilisation de la climatisation reste encore à l'étude et sera envisagée en cas de fortes chaleurs. Concernant l'hiver, aucun problème majeur de chauffage n'a été constaté jusqu'à présent.

S.C. : Que deviendront les terrains occupés par les bâtiments modulaires une fois les travaux achevés ?

O.C. : Les terrains accueillant le bâtiment P1 et les futurs modulaires appartiennent à la mairie, qui les a prêtés au lycée. À la fin des travaux, l'entreprise de travaux s'est engagée à les transformer en terrains de football en herbe. Le terrain situé devant la prison pourrait, quant à lui, accueillir une pépinière d'entreprises dédiée au secteur aéronautique.

Ces types de bâtiments modulaires sont une Première en France



Internat et cantine

Photos : Thomas Cabrera

